

## Conseil Communal de Lausanne

**Initiative** : Postulat

**Titre** : Stop à la guerre des trottoirs, rendons ces espaces aux piétons !

**Initiante** : Françoise Piron

Il n'est pas rare de se faire surprendre par un deux roues alors que l'on chemine tranquillement sur un trottoir. Les personnes âgées en particulier se plaignent de ce type d'agissement qui développe chez eux un fort sentiment d'insécurité.

En effet, ces engins, qui sont de plus en plus souvent motorisés, surgissent dans notre dos, sans crier gare, en adaptant que rarement leur vitesse en présence d'une personne d'un certain âge ou d'un piéton déambulant plongé dans ses pensées. Pourtant la loi est bien claire sur le sujet : les vélos et autres engins du même type n'ont rien à faire sur les trottoirs. Ces espaces sont conçus pour les piétons et seuls les enfants en vélo ou trottinette de moins de 12 ans y sont admis.

Ces comportements sont bien entendus amendables, toutefois il paraît irréaliste d'assurer une présence policière à tous les coins de rue. Nous devons alors compter sur la sensibilisation et la prévention et ceci dès le plus jeune âge. La situation actuelle crée une méfiance entre les usagères et usagers. Pour l'éviter les nouveaux tracés doivent gagner en cohérence et en vision d'ensemble.

Il est essentiel que les piétons se réapproprient les trottoirs et s'y sentent en sécurité !

On a créé des espaces à mobilité douce pour favoriser la convivialité tout en respectant l'environnement, résultat : cela est en train de déclencher une véritable guerre des trottoirs. La transition écologique ne sera réussie que si elle se développe de manière saine et harmonieuse, tout en respectant les rythmes et besoins différenciés de chacune et chacun.

**Le présent postulat invite la municipalité à étudier l'opportunité de :**

- **Sanctuariser les trottoirs pour les piétons, en évitant les partages et autres aménagements qui créent de l'insécurité.**
- **Renforcer la sensibilisation et la prévention pour petits et grands afin d'acquérir les bonnes manières en termes de nouvelle mobilité urbaine.**
- **Mettre en place une formation destinée aux personnes en deux roues : en particulier pour celles et ceux qui optent pour les vélos et trottinettes électriques.**
- **Faire preuve de vision d'ensemble, avec des étapes d'information claires et cohérentes de l'évolution de cette nouvelle cartographie urbaine.**

Lausanne, le 12 octobre 2021



Françoise Piron

Matthieu Carrel